

Dépôts sauvages et/ou Abandons déchets

Suite aux nombreux dépôts sauvages et abandons de déchets sur la commune, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'instaurer une amende communale dite administrative, en supplément de l'amende pénale. Le montant sera au cas par cas selon la situation géographique, le type de dépôts et le type de déchets (la délibération est consultable en mairie et sur notre site internet www.fours33.fr).



SMICVAL

RAPPEL : Actuellement, la collecte des ordures ménagères résiduelles, emballages et restes alimentaires est assurée en « porte à porte » par le SMICVAL. Par délibération du Conseil Syndical du 06 septembre 2022, le SMICVAL a décidé de valider le nouveau modèle de collecte soit un « apport collectif ».

Considérant que notre commune est une commune rurale avec une urbanisation diffuse, la collecte par « apport collectif » n'offre ni un niveau de protection de la salubrité, ni une qualité de service à la personne. Le Conseil Municipal a voté contre la réforme initiée par le SMICVAL.

A ce jour, 48 communes ainsi que la Communauté du Grand Saint Emilionnais se sont regroupées pour manifester cette opposition et négocier amiablement, avec le SMICVAL, une application différée du modèle de collecte en « apport collectif » après les élections municipales de 2026.

PLUi-H

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) sera approuvé en Février/Mars 2025.

Le calendrier général au 18 mars 2024 est le suivant :

- 24 Juin 2024 : Arrêt du projet de PLUi-H
- Juillet/Août/Septembre 2024 : Consultation des PPA (Projet Partenarial d'Aménagement) que sont l'Etat, la Communauté de Communes de Blaye, le Conseil Général, le Conseil Départemental, la chambre d'agriculture, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), l'ARS (Agence Régionale de Santé), etc...
- Novembre 2024 : Enquête publique d'une durée d'un mois, le document sera consultable à la mairie. Une fois le projet arrêté par le Conseil Communautaire, les Habitants pourront faire part de leur observations, avis et requêtes dans le cadre de l'enquête publique. Ils seront pris en compte avant la validation finale du PLUi-H.
- Décembre 2024 à Février 2025 : Analyse des avis de PPA et de l'enquête publique afin de finaliser le dossier du PLUi-H en vue de son approbation.
- Février/Mars 2025 : Approbation du PLUi-H

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

N'hésitez pas à contacter la Mairie en cas de besoin. **Téléphone** : 05 57 42 83 66 / **Email** : mairie@fours33.fr / **Portable** : 06 48 10 17 78 (en dehors des heures d'ouverture)

Heures d'Ouverture : **Lundi** : 14h-17h30 / **Mardi** : 8h30-12h30 – 14h-18h / **Mercredi** : 8h30-12h / **Jedi** : 8h-12h30 – 14h-16h30 / **Vendredi** : 8h-12h30 – 14h-16h



LE 09 JUIN 2024, ON VOTE !

Les prochaines élections européennes se dérouleront le **Dimanche 9 Juin prochain**. Les administrés qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales peuvent en faire la demande jusqu'au 1er Mai 2024 par Internet et jusqu'au 3 Mai 2024 en Mairie (vous munir d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité).

Conseil Municipal

Retrouvez tous les procès-verbaux sur le site internet de la commune : www.fours33.fr et sur l'application mobile intramuros, également accessible sur ordinateur.



FÊTES DE FIN D'ANNÉES

Cadeaux de Noël de la commune aux enfants de l'école



Cadeaux offerts aux administrés de plus de 70 ans



Petite nouveauté aux abords de la Mairie



FESTI'FOURS

Le comité des fêtes a organisé en 2023 deux événements qui ont eu du succès : le 03 Septembre a eu lieu le traditionnel Méchoui et le 28 Novembre une soirée Paëlla.

Lors de la prochaine soirée, prévue le Samedi 27 Avril 2024, un jambon braisé sera servi.

D'autres projets sont en cours d'organisation. Vous serez informés en temps voulu. 😊



CATASTROPHES NATURELLES

La commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel du 23 juillet 2023, paru au Journal Officiel du 26 septembre 2023, au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols en Gironde pour l'année 2022.

Vous pouvez consulter l'arrêté en entier sur <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048104777>.

Gironde	Fours	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2022	31/12/2022	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques. Le critère météorologique fixé par la circulaire n° INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.
---------	-------	--	------------	------------	--

Ecole : la « Grande Lessive »

A l'occasion de la semaine de la maternelle en Gironde qui a eu lieu du 20 au 24 Novembre 2023, les enseignantes de l'école de Fours ont assisté à une conférence sur « l'École du dehors » tenue par Mme Chrystèle Ferjou. En lien avec ce thème, elles ont proposé une exposition des travaux réalisés par leur élèves à l'extérieur des murs de l'école. Ce moment a été apprécié par tous : petits et grands !



Classe de Maîtresse Karine



Classe de Maîtresse Laura

TRAVAUX

Les travaux d'aménagement du bourg touchent à leur fin. Il reste quelques finitions :

- L'installation de l'aire de jeux, pour les enfants de 2 à 5 ans, est prévue pour fin avril ;
- Courant avril, pose de 2 luminaires solaires sur le parking ;
- 3 arbres fruitiers et divers arbres ornementaux seront plantés aux alentours du parking ;
- Des massifs seront également mis en place le long du chemin piétonnier ;
- L'abri bus sera bientôt remonté à son nouvel emplacement ;

Nous tenons à vous remercier pour votre patience suite aux désagréments causés par les travaux.



FOURS INFOS

Août 2023 à Mars 2024

ÉVÈNEMENTS A VENIR

* **Marathon** : le 19^e Marathon des vins de Blaye aura lieu le Samedi 11 Mai 2024.

Afin d'accueillir les marathoniens au mieux sur notre commune, l'équipe organisatrice cherche des bénévoles pour l'aider dans la réalisation de ce bel événement sportif et festif.

Si vous avez envie de donner quelques heures de votre temps, veuillez contacter la Mairie : 05 57 42 83 66.

* **Grillade de Fours** : Samedi 22 Juin 2024

